



**CODEHOPLAN**  
25 CHEMIN DE BIZOUS  
65250 MONTOUSSE  
[codehoplan@orange.fr](mailto:codehoplan@orange.fr)  
0674178232

L'ASSOCIATION 1901 **CODEHOPLAN** EST MEMBRE  
DE LA **COORDINATION NATIONALE DES COLLECTIFS**  
DE DEFENSE DES HOPITAUX ET MATERNITE DE PROXIMITE

## **COMMUNIQUE DE PRESSE dimanche 21 octobre 2012**

Notre association, dans ces moments douloureux fait part, aux parents de ce malheureux nourrisson, de ses plus sincères condoléances.

Notre peine égale notre colère. Une naissance doit rester un moment de joie dans une famille. La maternité de Figeac aurait permis une prise en charge optimum de cet accouchement.

La loi Bachelot doit être abrogée, la tarification à l'acte supprimée, tous ces outils servent encore de règle pour casser des structures de proximité indispensables à la vie des zones rurales et de montagnes. La santé n'est pas une marchandise.

Suite à ce drame nous réitérons aux autorités compétentes notre demande de la réouverture de la maternité de Lannemezan. Nous avons remis au directeur de l'Agence Régionale de Santé le 5 octobre 2011 4030 signatures de pétition demandant cette mesure. Nous avons dû forcer son mutisme pour pouvoir accomplir ce geste.

Depuis fin mars 2012, nous attendons un rendez-vous pour remettre à cette autorité, 630 signatures de plus ainsi que les 42 délibérations prises par les conseils municipaux du secteur. Nous avons demandé récemment à Madame Durrieu, présidente du Conseil de surveillance des hôpitaux publics de Lannemezan et sénatrice d'appuyer cette demande. Nous n'avons aucune réponse à ce jour. Nous tenons à être reçus pour exposer aux décideurs les conclusions de l'enquête cartographique réalisée en décembre 2011 par un expert en la matière, enquête soulignant le besoin de sécuriser les naissances dans notre secteur.

Notre collectif se félicite des déclarations du chef de l'état insistant sur sa volonté de mettre les citoyens français à moins de 30 minutes de services d'urgence, nous mesurons l'ampleur de la tâche dans nos cantons où il faut en temps normal, sans verglas, neige, brouillard ou embouteillages :

1h20 pour se rendre d'Aragnouet à l'hôpital de Tarbes ou de Saint-Gaudens (délai Mappy)

1h12 pour se rendre de Loudenvielle à ces mêmes hôpitaux

Nous allons adresser un courrier argumenté au Président de la République, à la ministre de la Santé et des affaires sociales, au président du Conseil Régional et au directeur de l'Agence Régionale de santé pour des actions concrètes et rapides.

Les paroles ne suffisent pas, les populations des déserts médicaux et obstétriques attendent des actes de leurs élus à tous niveaux.